

AVIS DE MARCHÉ

APPEL D'OFFRES: INFORMATIONS D'ORDRE GÉNÉRAL

I.1) Nom et adresse du pouvoir adjudicateur

Nom officiel: Ordonnateur national du FED

Adresse postale: COFED, Hôtel des Impôts, Croisement des avenues des Marais et Province Orientale, Commune de la Gombe

Ville: Kinshasa

Code postal: 01204

E-mail: cofed@cofed.cd

Adresse internet: www.cofed.cd

II.1.1) Intitulé

Aménagement de la RN30

II.1.2) Code CPV¹ principal

45.23.31.20

II.1.3) Type de marché

Travaux

II.1.4) Description succincte du marché

Le marché concerne l'aménagement de la route nationale n°30 qui relie Kavimvira (ville d'Uvira, Province du Sud-Kivu) à la frontière du Burundi. Le point de départ du projet est le triangle qui constitue la jonction entre la RN30 et la RN5. Son terminus est le pont frontalier. La longueur totale du projet, bretelles du triangle comprises, est de 6 km+800m.

La zone du projet est en grande partie marécageuse et impactée par les variations de niveau du Lac Tanganyika. La route est donc construite essentiellement en remblai. C'est actuellement une piste en terre en état moyen, et à la suite de la montée des eaux du lac Tanganyika en 2020 et 2021, ces eaux affleurent le niveau de la chaussée dans la partie basse de la route. Il sera donc nécessaire de rehausser la digue dans cette partie. Afin de garantir la stabilité de la digue dans la zone marécageuse et de ne pas perturber le fonctionnement hydraulique du pont, des dalots seront incorporés dans le nouveau remblai et les talus de celui-ci seront protégés par des moellons arrangés sur la pente.

La RN30 étant située entièrement en milieu urbain, la vitesse de base du projet est de 50 km/heure. Elle sera aménagée comme suit :

- une chaussée bidirectionnelle avec 2 voies de largeur 3,5 m, revêtues de béton bitumineux ;
- deux accotements de largeur 1,5 m revêtus d'un enduit bicouche.
- deux trottoirs piétons de largeur de 1,5 m
- des aires stationnements en moyenne tous les 500 m (en fonction de la disponibilité d'espace)

II.1.5) Montant total estimé

¹ Le vocabulaire commun pour les marchés publics (*Common Procurement Vocabulary*, CPV) est la nomenclature de référence obligatoire applicable aux marchés publics. La liste des codes CPV est disponible à l'adresse suivante: <https://simap.ted.europa.eu/fr/web/simap/cpv>

IV.1.1) Type de procédure

Ouverte

II.1.6) Informations sur les lots

Ce marché est divisé en lots: **non**

APPEL D'OFFRES: INFORMATIONS PAR LOT

II.2) Description

II.2.3) Lieu d'exécution

Zone géographique bénéficiaire de l'action: ville d'UVIRA, province du Sud-Kivu, RDC

II.2.5) Critères d'attribution

Prix

II.2.14) Informations complémentaires

Services/travaux supplémentaires

Pour autant qu'ils soient conformes au projet de base, de nouveaux services ou travaux consistant dans la répétition de services ou travaux similaires peuvent être confiés, jusqu'à concurrence de 50% du marché initial, au contractant initial au moyen d'une procédure négociée sans publication préalable d'un avis de marché.

IV.2.2) Date limite de soumission des offres ou des demandes de participation

Date: 12/12/2022

Heure locale : 16h00

IV.2.6) Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre

Durée en mois: 3 (à compter de la date limite de réception des offres)

IV.2.7) Modalité d'ouverture des offres

Date: 14/12/2022

Heure locale : 10h00

Lieu: Cellule d'appui à l'Ordonnateur national du FED, COFED Hôtel des Impôts (DGI) - Croisement des avenues des Marais et Province Orientale Kinshasa/Gombe/République démocratique du Congo.